



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
AUX ELECTIONS GENERALES SENATORIALES, LEGISLATIVES ET
MUNICIPALES
DU 26 MAI 2013 EN GUINEE EQUATORIALE**



DECLARATION PRELIMINAIRE

INTRODUCTION

1. A l'invitation du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Docteur Nkosazana Dlamini Zuma, a déployé une Mission d'Observation Electorale afin d'observer les élections législatives, sénatoriales et municipales du 26 Mai 2013.
2. Dirigée par **Son Excellence Madame Mame Madior Boye**, ancien Premier Ministre de la République du Sénégal, la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine comprend 41 membres et est composée de Parlementaires Panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et de membres de la société civile de 28 pays africains suivants: Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cape vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Ghana, Ile Maurice, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, République arabe sahraouie démocratique, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République d'Afrique du Sud, Sénégal, Swaziland, Togo, Tunisie et Zimbabwe.
3. Soutenue par une équipe d'experts de la Commission de l'Union africaine et de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), la Mission de l'Union Africaine est arrivée en Guinée Equatoriale le 21 mai 2013 et séjournera dans le pays jusqu'au 31 mai 2013.
4. Cette déclaration préliminaire contient les observations, constats et recommandations subséquentes. Un rapport final détaillé, fournissant une analyse plus approfondie des observations et recommandations de la Mission sera soumis à la Présidente de la Commission de l'Union Africaine et ultérieurement aux Autorités Equato-guinéennes à toutes fins utiles.

I- OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

5. L'objectif de la Mission de l'Union Africaine est de faire une évaluation indépendante, objective et impartiale des élections législatives, sénatoriales et municipales du 26 mai en Guinée Equatoriale.
6. Conformément à cet objectif, la Mission de l'Union Africaine a observé les élections dans l'esprit et la lettre des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui est entrée en vigueur le 15 Février 2012 et qui vise à améliorer les processus électoraux en Afrique; renforcer les institutions électorales et la tenue d'élections justes, libres et transparentes; la Déclaration de l'UA/OUA de Durban sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Décl.1 (XXXVIII) telle qu'adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine en Juillet 2002, les lignes directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections; les instruments internationaux pertinents régissant l'observation des élections et du cadre constitutionnel et légal de la Guinée Equatoriale.

C. ACTIVITÉS PRE-ELECTORALES

7. Conformément aux principes directeurs de l'Union Africaine en matière d'observation et de suivi des élections, la Mission d'observation a eu des échanges, avec les différents acteurs impliqués dans le processus électoral, à savoir les autorités étatiques, les partis politiques, les acteurs du processus électoral, les représentants des organisations internationales, des ambassadeurs africains accrédités en Guinée Equatoriale, d'autres missions internationales d'observation (CEEAC, ACP), ainsi que toutes autres parties prenantes, sur l'organisation et le déroulement des élections.
8. Il ressort de ces rencontres les informations suivantes :
 - les Equato-guinéens ont accueilli favorablement l'initiative du déploiement d'une Mission de l'Union Africaine;
 - Les représentants des partis politiques de l'opposition rencontrés ont déploré le fait de ne pas avoir suffisamment de temps d'antenne dans les médias;
 - le président de la Commission nationale électorale, par ailleurs Ministre de l'intérieur, a remis aux 13 partis légalisés, à savoir la coalition des 11 partis au pouvoir et les 2 partis d'opposition, conformément à la loi, la subvention du gouvernement destinée au financement des partis qui participent aux élections.

- DEPLOIEMENT

9. La Mission de l'Union Africaine s'est déployée dans les 7 provinces du pays, à savoir : Annobon, Bioko Norte, Bioko Sur, Centro Sur, Kie-Ntem, Littoral et Weles Nzas.
10. Avant leur déploiement sur toute l'étendue du territoire les observateurs de l'Union Africaine ont été entretenus par les experts d'EISA sur la méthodologie d'observation, le code de conduite de l'observateur international ainsi que le cadre légal et institutionnel régissant les élections en Guinée Equatoriale.

A. METHODOLOGIE DE L'OBSERVATION

11. L'observation de la Mission de l'Union Africaine a porté sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin en vue d'évaluer :
 - Les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres, transparentes, crédibles et inclusives ;
 - La conformité desdites élections au cadre légal et institutionnel régissant les élections en Guinée Equatoriale, ainsi qu'aux standards internationaux.

B. CONSTATS DE LA MISSION

- LE VOTE

12. La Mission de l'Union Africaine a observé le calme et la sérénité qui ont caractérisé le déroulement du scrutin sur toute l'étendue du territoire Equato-guinéen. Les électeurs sont sortis en grand nombre et à la mi-journée la majorité de l'électorat avait accompli son devoir civique.
13. La Mission de l'Union Africaine a observé que certains bureaux de vote étaient aménagés à l'extérieur.
14. La Mission de l'Union Africaine a constaté l'absence d'une liste d'émargement pour les électeurs après le vote ;
15. La Mission a noté que des électeurs ont voté par procuration dans certains bureaux de vote ;
16. La Mission a remarqué que plusieurs électeurs ne connaissaient pas les procédures de vote. Le manque de connaissance pourrait être dû à une insuffisance de l'éducation en matière électorale.
17. La Mission a remarqué que tous les scrutins étaient regroupés sur un seul bulletin de vote. Si cela a facilité le vote et le dépouillement, la séparation des scrutins aurait permis à l'électeur d'exercer son choix pour chaque scrutin ;
18. La Mission a relevé que les électeurs se sont débarrassés des bulletins non utilisés en les jetant à même le sol ;
19. Les membres des bureaux de vote ont pour la plupart bien accompli leurs tâches. Cependant, la Mission a remarqué certaines carences dans l'application des procédures. Certaines urnes n'étaient pas scellées de manière adéquate.
20. La Mission a noté que le vote se faisait uniquement sur présentation de la carte d'électeur sans aucun contrôle de l'identité.
21. Les représentants des partis politiques de l'opposition étaient rarement présents dans la plupart de bureaux de vote visités en province.
22. La Mission a relevé que la sécurité des bureaux de vote était assurée. Toutefois, la Mission a constaté la présence des forces de l'ordre à l'intérieur de certains bureaux de vote.
23. L'emplacement des isolements a garanti le secret de vote dans tous les bureaux visités.
24. La Mission a observé une présence significative des femmes et des jeunes parmi les membres des bureaux de vote et au niveau de l'électorat.

25. Les personnes nécessitant une aide ont le cas échéant reçu une assistance.
26. La Mission a relevé l'absence des observateurs nationaux dans les bureaux de vote qu'elle a visités.

- LE DEPOUILLEMENT

27. La Mission a noté que certains bureaux de vote ont clôturé, et dépouillé le scrutin avant l'heure officielle.
28. Le dépouillement a été effectué en général, en conformité avec la loi. Cependant, la Mission a observé que dans certains bureaux de vote les procès-verbaux n'ont pas été remis aux représentants des partis politiques présents.

C. RECOMMANDATIONS

29. Basées sur ses observations et constats faits lors des élections législatives, sénatoriales et municipales du 26 mai 2013 en Guinée Equatoriale la Mission de l'Union Africaine fait les recommandations suivantes:
 - Etablir un fichier électoral fiable et des cartes d'électeurs sécurisées;
 - Réglementer les modalités de financement des partis politiques et instaurer des mécanismes de contrôle à posteriori;
 - Promouvoir l'existence d'une société civile (apolitique et responsable) qui est aujourd'hui quasi inexistante, ainsi qu'un renforcement de l'observation nationale;
 - Créer une autorité de régulation des médias dans le but d'assurer un accès équitable des partis politiques aux médias publics;
 - Concevoir un bulletin unique pour chaque scrutin afin de permettre aux électeurs de faire des choix séparés et rendre possible la représentation des partis minoritaires;
 - Réorganiser et regrouper dans la mesure du possible les bureaux de vote dans des lieux plus sécurisés comme les écoles et les gymnases;
 - Institutionnaliser un cadre de concertation et de dialogue entre acteurs politiques sur les questions essentielles du pays ;
 - Renforcer les capacités du personnel engagé dans le processus électoral pour parfaire sa formation dans les différentes phases des opérations.

D. CONCLUSION

30. Au vu des constats et observations de la Mission de l'Union Africaine, et malgré les quelques faiblesses relevées plus haut, la Mission est d'avis que les élections du 26 mai 2013 se sont déroulées dans le calme et la sérénité. Les Equato-guinéens ont eu l'opportunité d'exprimer leur choix à travers les urnes.

31. La Mission de l'Union Africaine félicite le peuple de la République de Guinée Equatoriale pour sa participation à l'établissement des institutions républicaines.
32. Elle exhorte tous les acteurs politiques à accepter les résultats du scrutin, à recourir aux voies légales en cas de contestation et à travailler ensemble pour la consolidation de la paix et la construction de la démocratie en Guinée Equatoriale.
33. La Mission de l'Union Africaine tient à remercier les autorités Equato-guinéennes pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail.

Fait à Malabo le 28 mai 2013

**Pour la Mission,
S.E.M. Madame Mame Madior Boye,
Chef de Mission**